

2017-1631
2017-04-10

KNOCKDOWN MAX TUE LES PUCES ET LES PUNAISES DE LIT

VAPORISATEUR SOUS PRESSION
À USAGE COMMERCIAL

Tue et éloigne les punaises de lit et les puces.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 29687 *LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES*

GARANTIE :

Pyréthrinés 0,60%

Butoxide de pipéronyle 4,00%

CONTENU NET : g

DANGER

(SYMBOLE ICI) (SYMBOLE ICI)
EXTRÊMEMENT EXPLOSIF INFLAMMABLE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

KUUS INC.,
UNITÉ 5 & 6 A, 450 TAPSCOTT RD,
Scarborough, ON M1B 1Y4
1-800-267-0455

www.knockdownbugs.com www.mosquitoshield.com

Les produits du famille avec valeur ajoutée™

Fièremment fabriqué au Canada

Fabricants de Chasses Moustiques Mosquito Shield

ÉNONCES FACULTATIFS

- Insecticide Botanique “Pyrethrum”
 - (0,6% PYRÉTHRINES D’UNE FLEUR DE CHRYSANTHÈME PYRÉTHRUM)

MODE D'EMPLOI

PUNAISES DES LITS: Vaporiser le matelas, particulièrement autour des ganses et des rembourrages. Défaire le lit et vaporiser les joints. Répéter au besoin. **PUCES :** Vaporiser les endroits infestés, tels que le lit de l’animal et les endroits de repos, les fissures et les crevasses, sur et derrière les plinthes, et cadres des fenêtres et des portes, et aux endroits sur le plancher et les couvres planchers où les ravageurs sont localisés. Remplacer le lit de l’animal après le traitement. Les insectes doivent être touchés pour être tués. Répéter au besoin. Ne pas appliquer sur les animaux.

MISE EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Évacuer les endroits traités. Bien aérer après l’application. Nettoyer soigneusement toutes les surfaces qui peuvent entrer en contact avec la nourriture pour animaux et pour humains et rincer à l’eau potable après l’application et avant de réutiliser. Ne pas contaminer la nourriture pour humains ou animaux ou les abreuvoirs. Éviter d’inhaler le jet de vaporisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Laver après l’application.

CONTENU SOUS PRESSION. Ne pas placer dans l’eau chaude, près d’un radiateur, poêle ou autre source de chaleur. Ne pas percer ni jeter au feu, ni conserver à des températures de plus de 50°C. Ne pas vaporiser près d’une flamme nue, d’étincelles ou en fumant.

PREMIERS SOINS: **En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l’eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l’oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d’ingestion:** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d’avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas d’inhalation :** Déplacer la personne vers une source d’air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l’étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d’homologation lorsqu’on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION: Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton vaporisateur pour complètement éliminer la pression. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.